



Commission de
la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada

Comblers les lacunes en matière de recherche sur le cannabis et la santé mentale



En 2018, le gouvernement fédéral a accordé 10 millions de dollars sur cinq ans à la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) afin d'évaluer les répercussions de la légalisation et de la consommation de cannabis sur la santé mentale des Canadiens. La CSMC devait notamment commander des études sur les risques et les bienfaits du cannabis ainsi que sur les besoins variables de diverses populations. Le présent document met en lumière les progrès accomplis en ce sens.



CSMC
reçoit
10M\$

Activités de détermination de la portée

Investissements dans la recherche

Mobilisation des connaissances

Évaluation de nos efforts

2018

2019

2020

2021

2022

2023

1. Activités de détermination de la portée (2018-2019)

Ce que nous avons fait :

- ✓ confié à une équipe de recherche de l'Université de Calgary la réalisation **d'une analyse contextuelle et d'un examen de la portée de l'étude** afin d'évaluer l'état des connaissances sur le cannabis et la santé mentale.
- ✓ organisé **un forum de recherche communautaire** à Ottawa pour favoriser l'échange de connaissances et déterminer les lacunes en matière de recherche ainsi que les besoins de la communauté :
 - Cet événement novateur a réuni des experts de la santé mentale et de l'usage de substances, incluant des personnes ayant un savoir expérientiel passé et présent, des membres de leur famille, des soignants, des décideurs politiques, des prestataires de services et des chercheurs communautaires.
- ✓ Organisé conjointement un **Forum consacré aux Inuits** (avec l'Inuit Tapiriit Kantami, le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances [CCDUS] et le ministère de la Santé et du Développement sociaux du Nunatsiavut) à Happy Valley-Goose Bay, à Terre-Neuve-et-Labrador.

Ce que nous avons appris :

- ✓ Les plus grandes lacunes en matière de données probantes se trouvent dans **la recherche axée sur les résultats en santé mentale pour les groupes défavorisés sur le plan de l'équité** et les personnes ayant un savoir expérientiel passé et présent.
- ✓ Il est **nécessaire de mener des recherches qualitatives** pour compléter, confirmer et nuancer les résultats quantitatifs, notamment en ce qui concerne les facteurs culturels et sociaux qui influencent la consommation de cannabis.
- ✓ La recherche doit être menée de manière à **faire tomber les barrières systémiques et les dynamiques de pouvoir** qui ont une incidence sur les communautés méritant l'équité.
- ✓ Il est possible de **mettre à disposition des renseignements détaillés** sur le cannabis, notamment sur sa consommation, ses risques, ses bienfaits et ses liens avec la santé mentale.



2. Investissements dans la recherche (2019-2022)

Ce que nous avons fait :

- ✓ lancé plusieurs appels à propositions pour financer 40 projets de recherche visant à combler les lacunes et à enrichir la base de données probantes sur le cannabis et la santé mentale;
- ✓ sélectionné des équipes de recherche en fonction de la diversité des sujets, des sous-populations ciblées et des méthodes utilisées;
- ✓ veillé à ce qu'un éventail de méthodes soit utilisé, notamment des données longitudinales, des essais cliniques et des recherches sur l'action communautaire et participative, afin de mieux comprendre l'expérience, les connaissances et les besoins en matière de cannabis et de santé mentale;
- ✓ exigé que presque tous les projets fassent participer des personnes issues de groupes historiquement sous-représentés (les principales sous-populations étaient les enfants et adolescents, les parents, les vétérans, les personnes âgées, les prestataires de soins de santé, les nouveaux arrivants, les personnes ayant des démêlés avec la justice, les membres de la communauté 2SLGBTQI+ et les Autochtones) et fassent une place centrale à ces personnes;
- ✓ fourni aux équipes de recherche de l'aide pour renforcer leurs capacités, par exemple des ateliers et des entretiens mensuels pour mettre en commun leurs réussites et réfléchir à des solutions.

Ce que nous avons appris :

- ✓ La **communauté des chercheurs sur le cannabis et la santé mentale est très motivée et dévouée**. Malgré des circonstances extrêmement difficiles, ces personnes ont fait preuve de passion, de détermination et de persévérance.
- ✓ **Ensemble, les partenaires feront des progrès**. La CSMC a eu le privilège de s'associer aux Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et d'avoir recours à leur processus d'examen par les pairs dans le cadre de plusieurs occasions de financement de la recherche.
- ✓ La **variété des sources de financement** (p. ex., pour la recherche universitaire, communautaire et clinique) a permis de diversifier les sujets, les méthodes et les résultats.
- ✓ Des **ententes de financement souples** sont indispensables pour répondre aux besoins des principaux partenaires et de la communauté de même que pour s'adapter aux circonstances changeantes (p. ex. la pandémie de COVID-19).
- ✓ Les équipes de recherche pourraient bénéficier **d'occasions de renforcement de leurs capacités** (en particulier celles qui n'ont pas d'expérience approfondie en recherche), notamment grâce à des ateliers sur la rédaction de demandes de subventions, la production de rapports, l'application de l'analyse comparative fondée sur le sexe et le genre (ACSG+), etc.

- ✓ Le fait de rapprocher les personnes ayant un savoir expérientiel passé et présent, les chercheurs, les décideurs politiques et les praticiens peut leur permettre de **tisser des liens** et de mettre en commun leurs connaissances.
- ✓ **Le rééquilibrage des dynamiques de pouvoir et l'élimination des barrières** entre les bailleurs de fonds, les décideurs politiques et les chercheurs contribuent à donner une place centrale aux personnes ayant un savoir expérientiel passé et présent.

- ✓ **L'incitation à innover** pourrait offrir des possibilités de sortir des sentiers battus (p. ex. en reconnaissant les témoignages comme méthode de recherche crédible).



3. Mobilisation des connaissances (2019-2023)

Ce que nous avons fait :

La CSMC a travaillé en étroite collaboration avec les équipes de recherche et les partenaires externes dans le but de dresser des constats et de s'assurer que les décideurs et les communautés ont accès à des données opportunes et pertinentes sur le cannabis et la santé mentale. Voici les activités principales :

- ✓ La réalisation d'une série de vidéos, dont une animation sur la recherche communautaire et sept autres présentant les expériences, difficultés et innovations uniques appartenant à plusieurs équipes de recherche.
- ✓ La création d'un [récapitulatif convivial et accessible des projets de recherche achevés](#), comprenant les principales conclusions et idées de chaque équipe ainsi que leurs recommandations.
- ✓ L'organisation conjointe d'un événement de fin de subvention pour permettre à toutes les équipes de recherche sur le cannabis soutenues par la CSMC et le CCDUS d'échanger des connaissances, de partager leurs expériences et leurs résultats de recherche, de nouer des relations et de renforcer le réseau de recherche sur le cannabis et la santé mentale.
- ✓ Le soutien à l'élaboration d'un cours gratuit sur [le cannabis et la santé mentale](#) (créé par des jeunes pour des jeunes) ainsi que d'un [Guide du mentor en matière de cannabis et de santé mentale](#) connexe, qui offre des notions factuelles et intéressantes sur la relation entre la consommation de cannabis et la santé mentale (préparé en partenariat avec le projet sur le cannabis et la psychose de la Société canadienne de schizophrénie et le Youth Research and Evaluation eXchange [YouthREX]).
- ✓ [Amplifier l'expérience des personnes noires dans la recherche sur le cannabis et la santé mentale](#), une série de dialogues virtuels portant sur l'expérience et les perspectives des

communautés noires. Elle a été organisée en partenariat avec Akwasi Owusu-Bempah, Ph. D., pour permettre à une cinquantaine de personnes, dont des chercheurs, prestataires de services et personnes ayant un savoir expérientiel passé et présent, de participer à des discussions franches sur les éléments suivants : où et pourquoi existe-t-il des lacunes dans la recherche, quels sont les obstacles à surmonter et quels sont les sujets prioritaires à traiter.

- ✓ [Réflexions sur l'expérience des vétérans et de leur famille en relation avec le cannabis et la santé mentale](#), une série de dialogues virtuels sur les priorités de recherche et sur les besoins en ce qui concerne les connaissances sur la santé mentale et l'usage du cannabis dans les communautés de vétérans. Ces échanges, organisés en partenariat avec l'Institut Atlas pour les vétérans et leur famille, ont réuni des vétérans, des familles, des prestataires de services et des chercheurs afin d'explorer les principaux concepts des futures possibilités de recherche et d'acquisition de connaissances.
- ✓ Une série de [webinaires en plusieurs séances](#), organisée conjointement avec le CCDUS, pour mettre en lumière les recherches émergentes sur les populations prioritaires, ainsi que leur expérience avec le cannabis et la santé mentale. Le tout inclut notamment des webinaires reflétant la recherche autochtone et la recherche auprès des jeunes, des personnes qui s'identifient comme 2SLGBTQI+ et des individus en situation de précarité de logement.
- ✓ L'étude intitulée [Centering Equity and Lived Experience: Implementing a Community-Based Research Grant on Cannabis and Mental Health](#) (en anglais seulement), qui a été publiée dans *l'International Journal for Equity in Health* et où il est question de l'initiative de recherche communautaire de la CSMC.

Ce que nous avons appris :

- ✓ Si l'on souhaite **répondre efficacement aux besoins** des communautés et concrétiser les résultats, il faut que les produits de connaissance soient pilotés par les communautés auxquelles ils s'adressent.
- ✓ Les conclusions des recherches bénéficient d'une application des connaissances et d'une promotion accessibles par le biais de **divers canaux**.
- ✓ Il demeure indispensable de trouver des **moyens de soutenir la recherche** (p. ex. un financement continu consacré à la recherche et la mobilisation des connaissances).



4. Évaluation de nos efforts (2022-2023)

Ce que nous avons fait :

En 2022, la CSMC a confié à un tiers la réalisation d'une évaluation formative de son initiative sur le cannabis et la santé mentale menée jusqu'alors. L'évaluation a permis de se pencher sur les données de rendement en cours afin de recenser les points forts et les possibilités de recherche de la CSMC. Parce qu'elle a été menée dans une optique à la fois critique et intersectionnelle, la démarche a permis de dégager des idées et des pistes de réflexion pertinentes sur l'application de l'ACSG+ au sein de l'organisation. Une évaluation récapitulative, qui élargit la portée et l'ampleur de l'analyse de l'estimation formative, a également été produite.



Ce que nous avons appris :

- ✓ Dans le cadre de recherches, la participation ciblée des personnes ayant un savoir expérientiel passé et présent exige du temps, des ressources, des démarches réfléchies et la volonté de faire les choses différemment.
- ✓ La pandémie a eu des répercussions considérables sur toutes les activités et a posé d'énormes difficultés aux chercheurs; il a fallu faire preuve de souplesse, de communication et de collaboration.
- ✓ Les bailleurs de fonds ont la possibilité de modifier la dynamique du pouvoir et de contribuer à la démocratisation de la recherche en investissant auprès de chercheurs en début de carrière et de chercheurs sous-représentés.
- ✓ Les bailleurs de fonds doivent multiplier les occasions de mieux comprendre les obstacles systémiques auxquels sont confrontés les groupes sous-représentés et les conséquences directes qu'ils ont sur la qualité de vie des gens (et sur celle des générations à venir).
- ✓ La mobilisation de connaissances de qualité ne peut se restreindre à des activités ponctuelles et limitées dans le temps. Nous pouvons toujours faire mieux tous ensemble. Une véritable collaboration, fondée sur des relations solides avec des partenaires clés, permet d'obtenir de bien meilleurs résultats.
- ✓ Les bailleurs de fonds et les organisations doivent reconnaître humblement leur manque d'expertise et consacrer le temps nécessaire à l'établissement de relations fructueuses, afin de pouvoir prendre du recul et amplifier le travail d'autrui.

L'importance de ce travail

La relation entre le cannabis et la santé mentale demeure mal comprise, en particulier au sein de certaines populations qui ont toujours été sous-représentées dans la recherche. Cette initiative a permis d'effectuer des travaux essentiels qui nous aideront à mieux comprendre les risques et les bienfaits potentiels du cannabis pour diverses sous-populations (et dans des conditions variées). Les résultats de ces travaux éclaireront les politiques et les pratiques futures afin d'optimiser la santé publique, la sécurité et le bien-être,

tout en réduisant la stigmatisation et en corrigeant les torts que la criminalisation du cannabis a causés à de nombreuses communautés et personnes qui ont toujours été marginalisées. Comme le Canada est le deuxième pays à avoir légalisé le cannabis à des fins non médicales, ce travail a offert aux chercheurs une possibilité sans précédent de se placer à l'avant-garde du savoir et de la prise de décisions visant à réduire les préjudices et à promouvoir le bien-être à l'échelon local, national et international.

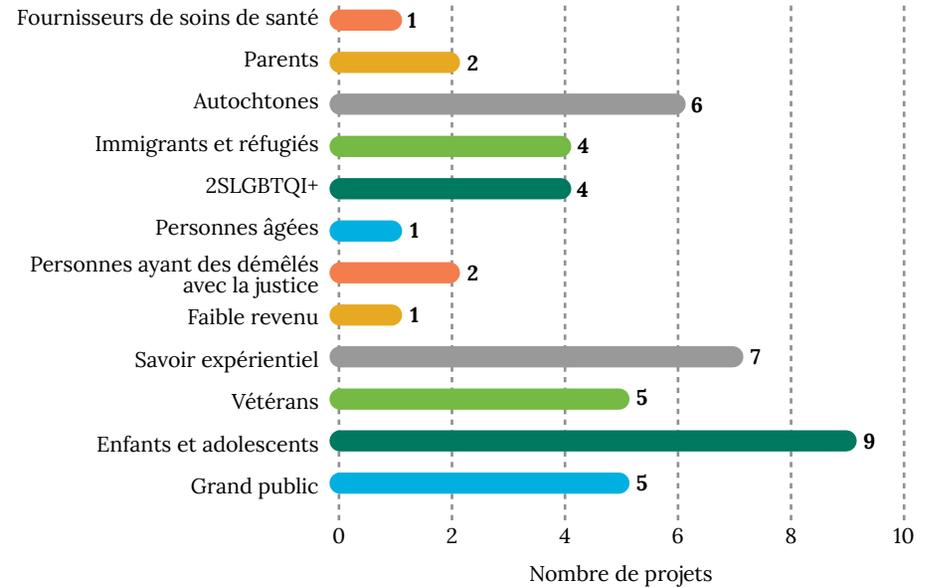
Les investissements

- ✓ Les investissements dans la recherche comprennent :
 - 4 subventions à long terme à des équipes (financées conjointement avec les IRSC)
 - 2 projets dans le cadre de « Combler les lacunes » du CCDUS (financés conjointement avec le CCDUS)
 - 20 subventions d'un an Catalyseur (avec le soutien financier de la Fondation de la Société canadienne de schizophrénie, d'Anciens Combattants Canada et du Consortium canadien d'intervention précoce pour la psychose)
 - 14 projets de recherche communautaire

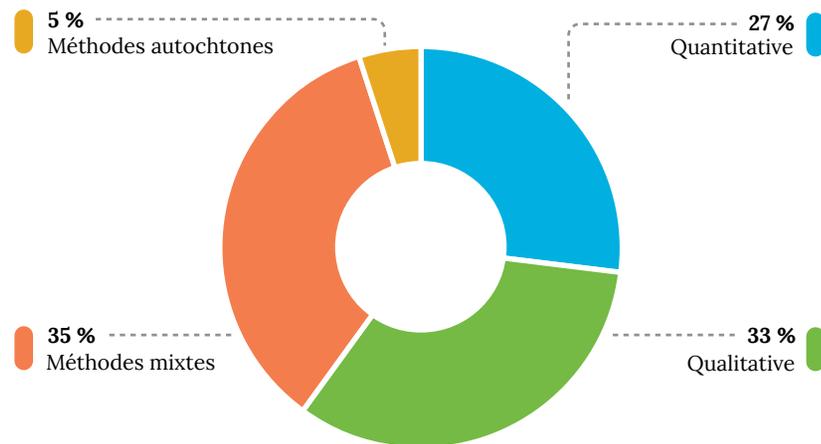


- ✓ La recherche explore en grande partie les sujets suivants :
 - > Les expériences de diverses sous-populations en matière de consommation de cannabis et de santé mentale, dont les facteurs potentiels contribuant aux résultats positifs et négatifs
 - > L'efficacité du cannabis en tant qu'option de traitement pour diverses maladies
 - > Les conséquences de la légalisation sur les sous-populations
 - > Le savoir traditionnel sur le cannabis avant la colonisation
 - > Des lignes directrices définies par les jeunes en matière d'usage plus sécuritaire et de réduction des méfaits

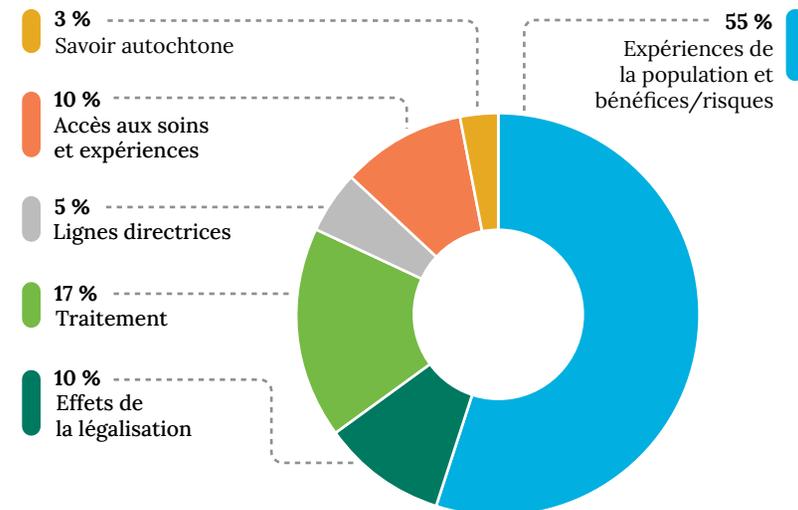
Sous-populations ciblées



Types de méthodes de recherche utilisées



Points saillants des conclusions et résultats



Nos partenaires

Grâce aux généreuses contributions des partenaires suivants, la CSMC a été en mesure d'augmenter le nombre de projets de recherche financés dans le cadre de cette initiative :

- ✓ Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances
- ✓ Consortium canadien d'intervention précoce pour la psychose
- ✓ Instituts de recherche en santé du Canada
- ✓ Société canadienne de schizophrénie
- ✓ Anciens Combattants Canada

Chaque étape de ce travail a par ailleurs été guidée et éclairée par un comité consultatif de direction. Nous tenons à remercier chaleureusement les professionnels de la santé, les décideurs politiques, les chercheurs et les personnes ayant un savoir expérientiel passé et présent pour les précieux conseils et le soutien qu'ils nous ont prodigués.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les résultats de la recherche, veuillez consulter [notre site Web](#) ou écrire au cannabis@commissionsantementale.ca.

